

Énoncé de la mission

Nous croyons que le Collège Vision (Vision College) constitue un environnement d'apprentissage tout à fait unique. Accueillant à la fois des étudiants autochtones et non autochtones et favorisant une approche interdisciplinaire où priment les valeurs des Premières Nations et les principes épistémologiques, cet établissement permettra aux étudiants de développer l'intégralité de leur personnalité, tant sur le plan physique, mental que spirituel, au moyen d'un enseignement axé sur les arts libéraux autochtones.

Contexte

En Amérique du Nord, la population autochtone n'a qu'un choix restreint d'options en matière d'études postsecondaires. Les étudiants autochtones sont sous-représentés dans les établissements d'enseignement postsecondaires et lorsqu'ils fréquentent de tels établissements, ils doivent se conformer à des systèmes d'éducation d'origine occidentale qui leur sont étrangers et d'une utilité limitée. Bien que le rapport de 1996 de la Commission royale sur les peuples autochtones ait mis en évidence la nécessité de mettre en place un système d'éducation postsecondaire contrôlé par la population autochtone, cet objectif n'a pas encore été réalisé. Jusqu'à présent, seuls quelques programmes destinés aux Autochtones ont été élaborés par des universités offrant un enseignement régulier qui tentent de recruter des étudiants parmi la population croissante des jeunes Autochtones. Ainsi, l'Université du Manitoba, qui a conclu un partenariat avec l'Université de Winnipeg, souhaite augmenter la proportion d'étudiants autochtones qui fréquentent son campus de 7 % à 15 % d'ici 2020.

Précédents

À ce jour, deux établissements d'enseignement postsecondaire ont tenté de mettre sur pied un projet semblable au Collège Vision. Il y a, d'une part, l'Université Saint-Boniface, qui est affiliée avec l'Université du Manitoba et qui dessert surtout une population francophone. Cette université a réussi à maintenir le nombre de ses étudiants inscrits à 1 300. L'autre établissement est l'Université Algoma, en Ontario, qui a signé une entente afin de soutenir le Shingwauk Kinnomaage Gamig, un établissement partenaire qui partage le même campus et qui offre un enseignement fondé sur les traditions anishanaabe. Le Collège Vision souhaite mettre à profit les travaux réalisés par ces établissements afin de concevoir un programme d'études entièrement autochtone. Le Collège Vision compte établir un partenariat officiel avec une université reconnue.

Nécessité

La situation des collectivités autochtones est grave. L'état de santé d'une nation dépend du niveau de scolarité atteint par sa population et de l'efficacité du système éducatif à transmettre l'identité culturelle de cette nation aux jeunes. Il est aussi évident que les tentatives d'assimilation des cultures indigènes au moyen d'un système d'éducation fondé sur des valeurs étrangères ont causé un tort immense à la population autochtone canadienne. Beaucoup de facteurs peuvent expliquer les difficultés vécues, mais c'est surtout le rôle passif de récepteur qui a été dévolu aux populations indigènes dans le processus d'éducation qui a été le plus dommageable. Si les Autochtones avaient pu participer en tant que décideurs à ce processus, la situation serait maintenant fort différente. Le Collège Vision appartient à un mouvement qui vise à rééquilibrer le système d'éducation en le recentrant sur un ensemble de valeurs propres aux Premières Nations. La situation économique des Autochtones s'améliorera s'ils ont la possibilité de poursuivre des études supérieures. Au cours de leur vie, les personnes issues des Premières Nations auront, en moyenne, des revenus inférieurs de 12 % à ceux des autres Canadiens et cette situation est en partie attribuable à leur niveau de scolarité moins élevé. Le Collège Vision fournira aux Autochtones du Canada les compétences, le savoir et les diplômes qui leur permettront de prospérer.

Structure des programmes

Le Collège Vision offrira un programme d'études multidisciplinaire réparti sur quatre ans. Les cours seront offerts sous forme de modules. Une seule matière sera enseignée à la fois, au rythme de 3,25 heures par jour, cinq jours par semaine. Il faudra environ quatre semaines pour voir l'ensemble de la matière d'un cours (59 heures-contact). Ainsi, les étudiants pourront se concentrer sur une matière en particulier au lieu d'avoir à jongler avec plusieurs sujets en même temps. Les étudiants devront normalement s'inscrire à huit modules par année.

Le cours d'introduction, qui fera partie du programme de base et qui, en quelque sorte, l'« ancrera », servira à présenter les thèmes enseignés au Collège Vision ainsi que son approche multidisciplinaire. Ce cours sera élaboré autour de la question suivante : « Qu'est-ce que le savoir? » Le programme de base comprendra 15 cours additionnels couvrant une variété de sujets. Le programme de base se terminera avec une « question » à laquelle les étudiants devront répondre en choisissant un thème qui guidera le reste de leurs études. Après le programme de base, les étudiants entreprendront le programme de concentration (six cours) durant lequel ils étudieront plus à fond le thème qu'ils auront abordé en réponse à la « question ». Le programme de concentration sera suivi de l'apprentissage par l'expérience (modules 1 à 4). Durant cette étape, les étudiants prendront part à des séances d'apprentissage hors de la classe pour les encourager à mettre en pratique ce qu'ils auront appris. Pendant les trois modules suivants, les étudiants auront la possibilité d'étudier des matières optionnelles conçues pour compléter leur domaine d'intérêt principal. Enfin, les étudiants devront préparer durant leur dernier module leur « clé de voûte », une présentation finale qui fera appel à toutes les connaissances qu'ils auront apprises au cours des quatre années de leur formation. Cet exposé sera présenté aux autres étudiants et aux professeurs.

Chaque étudiant consultera des professeurs et des conseillers pédagogiques en vue de trouver le cheminement qui correspondra le plus à ses domaines d'intérêt et qui fera progresser ses études.

Aspects financiers

Revenus

Les revenus proviendront de plusieurs sources. Comme dans tout établissement d'études postsecondaires, les frais de scolarité seront la première source de revenus. Les étudiants devront payer 3 000 \$ au début de chaque année, soit environ 375 \$ par cours. Si un étudiant doit s'absenter pour des raisons médicales, les frais de scolarité pourront être remboursés. On s'attend à ce que les quelque 500 étudiants génèrent des revenus de 1,5 million de dollars. En basant nos estimations sur un taux d'attrition normal, les revenus escomptés seront plus modestes et totaliseront 1,05 million de dollars. Il faudra alors réunir des fonds additionnels au moyen de campagnes de financement et de donations.

Nous demandons au gouvernement fédéral de verser une contribution de 1,5 million de dollars en vertu du Programme d'aide aux étudiants indiens (PAEI). Ce montant représente environ la moitié du financement nécessaire pour offrir une éducation de qualité fondée sur les valeurs autochtones à l'ensemble des étudiants qui souhaite en bénéficier. Ce financement permettra de fonder un établissement d'enseignement postsecondaire non exclusif comme le recommandait le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones. Cet établissement contribuera à renforcer la fierté des populations autochtones canadiennes et de tous les Canadiens en offrant un mode d'enseignement différent, mais aussi valable que d'autres.

Coûts

Personnel à temps plein : Il faudra recruter 15 professeurs qui recevront un salaire initial de 50 000 \$ par année pour donner sept cours, ce qui représente un coût total de 750 000 \$. Le directeur de l'établissement d'enseignement recevra un salaire de 80 000 \$. Le personnel de soutien sera réduit au minimum. Seules les personnes essentielles seront embauchées dans un premier temps (secrétariat, TIC, recrutement des étudiants,

campagnes de financement, tuteurs et aînés). Les coûts devraient atteindre 1,3 million de dollars. Le financement supplémentaire requis pour construire le campus et mettre en place les structures organisationnelles de l'université proviendra de subventions fédérales et du Programme d'aide aux étudiants indiens (PAEI).

Emplacement

Cet établissement, qui accueillera 500 étudiants et 50 employés, exigera de vastes locaux. On retrouve à Winnipeg plusieurs emplacements qui pourraient être développés et recevoir le Collège Vision. Un campus qui exige 25 salles de classe, des espaces de bureaux, des services de restauration, des amphithéâtres, une salle de concert et des résidences pour étudiants (vivant seuls ou avec leur famille) permettrait de revitaliser considérablement un secteur en difficulté de la ville. Nous estimons que l'emplacement qui répond à ces critères et bénéficierait le plus de ce genre d'améliorations est le quartier central de Point Douglas. L'installation du Collège Vision dans ce secteur de Winnipeg permettrait d'y apporter à long terme des changements importants et positifs.

Regard vers l'avenir

La fondation et l'exploitation du Collège Vision permettraient d'améliorer l'avenir économique et culturel des peuples des Premières Nations. Ce projet éducatif aidera à instaurer un sentiment de contrôle et de fierté au sein de la population autochtone. De plus, pratiquement tous les gouvernements reconnaissent à quel point l'éducation postsecondaire joue un rôle important dans l'activité économique. Le Collège Vision est non seulement une solution viable permettant de répondre aux nombreux défis auxquels la population autochtone est confrontée, c'est aussi une solution évolutive. Cette structure pourra être reproduite et modifiée pour satisfaire les besoins de divers groupes ethniques partout dans le monde. Le fondement de cette démarche, c'est-à-dire l'importance accordée aux valeurs non occidentales et aux méthodes individuelles d'apprentissage et d'acquisition du savoir, peut être transposé dans une multitude d'environnements.